



ASSOCIATION DE LA
FILIERE BIOLOGIQUE
EN REGION CENTRE
VAL DE LOIRE

www.bio-centre.org

BIO CENTRE
(Association régie par la loi du 1er juillet 1901)

CONSEIL D'ADMINISTRATION
PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

du 22 juin 2021

Titulaires

NOM	PRENOM	RAISON SOCIALE	COLLEGE	
BOURGY	Emmanuel	GDAB 36	Producteurs	Présent
PERDEREAU	Dominique	GABEL	Producteurs	Absent
PESCHARD	David	GABLEC	Producteurs	Excusé
PRALONG	Nicolas	GABB18	Producteurs	Présent
SAVATON	Magali	GABBTO	Producteurs	Présent
TROUSLARD	Benjamin	GABOR	Producteurs	Excusé
DECHENE	Bruno	LAITERIE DE VERNEUIL	Préparateurs	Excusé
GUEROULT	Benoit	ALLAIRE	Préparateurs	Excusé
HARDY	Loïc	BIO CENTRE LOIRE	Préparateurs	Excusé pouvoir C.Perret
MAUTOUCHET	Serge	MAUTOUCHET SERGE SMC	Préparateurs	Présent
PERRET	Cécile	FERME DE LA MOTTE	Préparateurs	Présente
BOULAI	Paul-Emmanuel	CONFEDERATION PAYSANNE	Institutionnels	Absent
PRUNIER	Joël	CER France - ALLIANCE Centre	Institutionnels	Présent
VAURS	Christophe	LA COOPERATION AGRICOLE CVL	Institutionnels	Absent
VERGNAUD	Pascal	MFR DE L'ORLEANAIS	Institutionnels	Présent
FOUCAULT	David	TERNAO	Distributeurs	Présent
GEORGET	Paule	BIOCOOP LA PETITE PRAIRIE	Distributeurs	Excusée
TROFLEAU	Martine	ASSOCIATION LA PRESLE	Consommateurs	Présente

Suppléants

NOM	PRENOM	RAISON SOCIALE	COLLEGE	
CHALOCHÉ	Olivier	GABOR	Producteurs	Présent
GAULANDEAU	Claude	GABLEC	Producteurs	Présent
JOUBERT	Philippe	GABBTO	Producteurs	Présent
PROST	Sébastien	LSDH	Préparateurs	Présent
VERGER	Benoit	AXÉRIAL BIO	Préparateurs	Absent
DECROMBECQUE	Hugues	IDFEL	Institutionnels	Absent
MORON	Christian	INPACT CENTRE	Institutionnels	Remplacé par Geneviève Moreau
GODIN	Bruno	BERIVAL	Distributeurs	Absent

Autres : Jacques Sappei, Jean-François Vincent,

Salariés Bio Centre : B.Verneau, C.Le Bris, E.Lemercier, JM.Mazenc, J.Cebrou, C.Chouin, M.Couty-Morin, N.Fernandes, L.Amouriq

Salariés RBCVL : S.Ciechelski (Gabor), Chloé Hert (GDAB), F.Arthur (GABB18)

Représentation par collège :

Collège	Nombre de voix statutaire	Nombre de voix présente
Producteurs	6	3
Préparateurs	5	3
Distributeurs	2	1
Consommateurs	1	1
Institutionnels	4	2

Au total, 10 administrateurs titulaires sur 18 étant présents ou représentés, le conseil d'administration peut valablement délibérer conformément au quorum requis par l'article 8 des statuts.

Joel Prunier, trésorier, est désigné président de séance.

Le directeur rappelle l'ordre du jour :

HORAIRE	SUJET
14h00	Introduction et approbation du précédent PV
14h05	Présentation par Myriam Couty-Morin du projet de la stratégie de communication pour discussion et validation
15h30	Réflexion sur l'organisation du CA. Missions attribuées au futur président et aux autres membres. Place des anciens sachants du réseau ?
17h00	Retour du GRAB
17h15	Questions diverses

Approbation du précédent procès-verbal de la séance du 10 mai 2021

Approuvé à l'unanimité

Présentation par Myriam Couty-Morin du projet de la stratégie de communication pour discussion et validation

Myriam Couty-Morin, responsable communication, présente le projet de stratégie de communication du Réseau Bio Centre-Val de Loire.

La stratégie de communication se décline suivant les trois axes de la stratégie du Réseau, avec donc pour cible les différents acteurs du développement de la bio : les acteurs économiques, les collectivités, les consommateurs.

En prérequis pour faire réseau, il est nécessaire de véhiculer une même image. Des règles de charte graphique doivent être définies, en permettant à chacun d'exister. Le site web doit être retoilé. Les différentes pages Facebook devront être en lien.

Sur l'axe 1, l'objectif est de créer une image positive avec le message clé que le Réseau est le SEUL pour aider les acteurs économiques dans leur développement.

- ⇒ Webinaires pédagogiques (valorisation de la bio), ateliers thématiques via FB, twitter...(transformé son exploitation), newsletters régionales et techniques, nouveau site internet (avec un espace adhérent)...

Sur l'axe 2, l'objectif est de mettre en avant le partenariat du Réseau avec les collectivités.

- ⇒ Webinaires pédagogiques (offres du Réseau), nouveau site internet (infos chiffres, services...), catalogue offre formation collectivité...

L'axe 3 est tourné vers les consommateurs. L'objectif est de promouvoir l'offre de produits bio sur le territoire, et d'amener le consommateur à conscientiser son impact social et environnemental.

- ⇒ Campagne sponsorisée sur FB (information sur la bio, portraits d'adhérents...), repérer les adhérents sur le territoire, guide et cartographie des opérateurs à jour, salons et événements...

La discussion porte principalement sur la nécessité de réfléchir aux modalités à mettre en œuvre en cas de « crise », par exemple lorsque la bio est mise en question ou lorsqu'il s'agit de faire entendre la voix de la filière bio notamment aux élus politiques. Il apparaît important d'être organisé afin d'être en capacité de réagir rapidement et de construire collectivement



un discours commun. Le bureau étudiera cette question et fera des propositions au conseil d'administration.

Comme exemple de situation de crise la discussion se déploie ensuite autour du problème de contamination, la communication sur un tel sujet étant très sensible.

Magali Savaton fait remarquer qu'il faut penser à communiquer en interne pour faire connaître aux adhérents l'implication du Réseau à défendre leurs intérêts.

Cécile Perret revient sur le slogan « Manger bio et local ». Elle préconise d'inverser la proposition, les consommateurs étant plus intéressés par le local que la bio. Il faudrait insister sur la nécessité de manger local et en plus manger bio. Elle interroge également sur le lien avec C du Centre.

Emmanuel Bourgy précise que va arriver le label Fnab, actuellement Bio Français Equitable, qui sera décliné dans chaque territoire.

Jacques Sappei, directeur, précise que la stratégie sera déclinée en plan d'action dans le cadre du budget 2021 et du prévisionnel 2022.

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité la proposition de stratégie de communication.

Réflexion sur l'organisation du CA. Missions attribuées au futur président et aux autres membres. Place des anciens sachants du réseau ?

Jacques Sappei précise que cette réflexion a pour but de définir qu'elle pourrait être les missions du futur président en répartissant les missions réalisées précédemment par Jean-François Vincent sur plusieurs membres du conseil d'administration.

Jean-François Vincent expose au Conseil d'administration les missions qu'il a rempli en 2020.

Globalement il s'investit une soixantaine de jours par an au titre de président de Bio Centre et du GRAB, soit un peu plus d'une journée par semaine en moyenne. Il s'est également investi en tant qu'éleveur dans la commission élevage régionale.

Jean-François fournit les données pour 2020 :

Pour Bio Centre : 42.5 jours

- CA et AG : 2.5 jours
- Gestion de l'association et du réseau : 14 jours
 - Lien avec le directeur
 - Rencontre des salariés
 - Relation inter organisation du réseau
- Représentation de Bio Centre : 17 jours
 - Dans le cadre des actions menés par les salariés
 - Relation avec les partenaires régionaux
 - Relation avec les IBR
 - Salons
- Relation avec les financeurs : 5 jours
- Caisse de sécurisation Bovin : 2 jours
- Commission communication : 2 jours

Pour le GRAB : 22.5 jours

- Réunion GRAB et bureau : 2.5 jours
- Relation avec la Fnab : 14 jours
 - Dont commission aides et commission réglementation
- Participation aux politiques publiques agricoles : 6 jours

Pour Bio Centre et le GRAB : 3 jours

- Comité Bio régional : 3 jours

Autres actions : 11 jours

- Commission élevage : 11 jours

Le conseil d'administration demande au bureau de travailler sur cette base pour proposer une nouvelle organisation et une répartition des missions.

Emmanuel Bourgy explique ensuite l'intérêt que Bio Centre et son conseil d'administration pourrait avoir à permettre aux anciens du réseau qui se sont fortement impliqués, et s'ils le souhaitent, de pouvoir officiellement être reconnus comme membres et continuer à apporter leur expérience et expertise.

Jacques Sappei précise que cela pourrait être l'occasion pour réviser les statuts et le règlement intérieur.

Quelques échanges se sont faits sur cette proposition mais aucune décision n'a été prise. La question reste ouverte.

Retour du GRAB

Dans la matinée s'est réuni le GRAB.

A été abordé par Axel Cavaleri, directeur adjoint de la Fnab, le projet de label bio Fnab, ses enjeux, son processus d'élaboration, et l'état d'avancement.

Un tour de table a été fait sur l'actualité des GAB. A surtout été évoqué la grosse mobilisation actuelle sur la réforme de la PAC et les manifestations prévues le 24 et 26 en région CVL.

A noter que le retour du ministère, suite à la manifestation du 2 juin, est négatif d'où l'ouverture de la manifestation aux consommateurs. Les agriculteurs appellent à l'implication des autres acteurs de la filière et des consommateurs.

Questions diverses

Martine Trofseau intervient en tant que représentante de La Prèle (association environnementaliste). Elle porte deux inquiétudes très fortes pesant sur les terres agricoles.

- Un projet de mise en concession de la RN154 du nord au sud. Les grands contournements vont prendre 700ha directement impactés. Une saisine auprès du CESER est en cours. Martine demande au CA de Bio Centre de pouvoir communiquer auprès des adhérents pour qu'ils la signe.
- Dans le cas de remblaiement de carrière, la qualité des remblais normalement inerte n'est pas contrôlée, faute de moyens par la DDT. Le respect des règles n'est donc pas garanti. Des questions se posent sur la qualité de de l'eau infiltrée et l'impact sur les exploitations bio à proximité.



Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la diffusion de la saisine auprès de ses membres. Martine Trofleau communiquera le document et un texte explicatif à Jacques Sappei pour diffusion.

Serge Mautouchet interroge sur l'avancement des travaux de Bio Centre sur HVE. Jacques Sappei confirme que Bio Centre a mis en œuvre une action sur le volet biodiversité de la certification HVE. Une soixantaine de diagnostics de fermes bio est en cours de réalisation dans le cadre de l'appel à projet de la Région qui a permis de recruter une conseillère biodiversité, Betty Verneau. Les premiers résultats montrent que les fermes bio répondent largement aux critères du référentiel HVE.

De plus Bio Centre a monté un projet multi partenarial pour répondre à l'appel à projet « Opération Plantons des haies ». Cette action implique les GAB, des Adear, la FNE, l'association d'agroforesterie. Elle permet d'accompagner les agriculteurs pour réaliser des plantations de haies pour lesquelles ils sont par ailleurs subventionnés.

Jacques Sappei informe le conseil d'administration que la Chambre régionale d'agriculture a pris l'initiative de constituer une commission grandes cultures réunissant agriculteurs et acteurs de l'aval. Une réunion de préfiguration a eu lieu début juin.

La société MINOTERIE GOUBET a demandé son adhésion à Bio Centre. Elle participe actuellement à un projet de filière.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité l'adhésion de la Minoterie Goudet.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 17h30.

Fait à Orléans, le 22 juin 2021,

Pour le bureau

